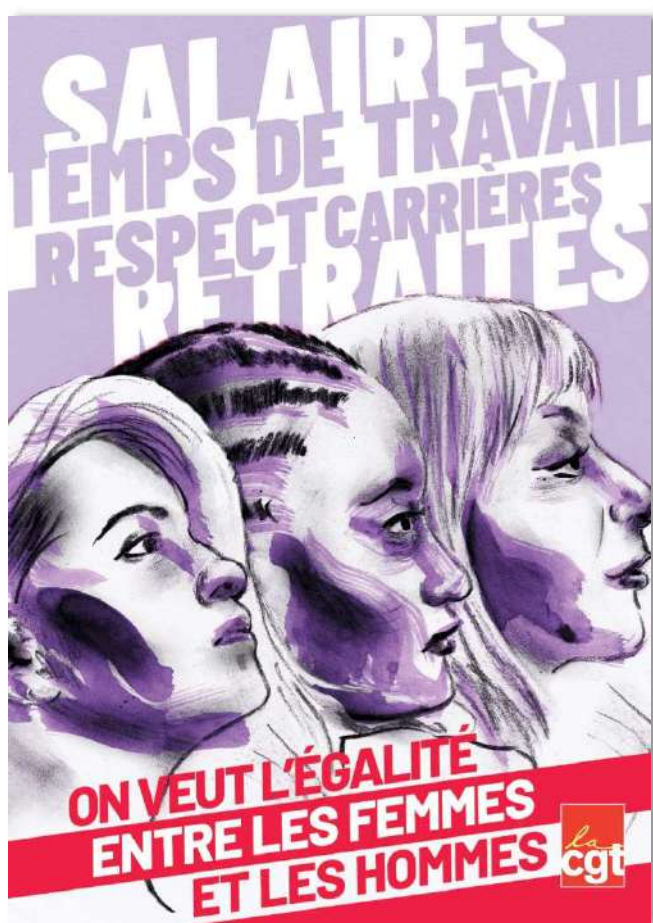


Le 8 mars : au travail, dans la vie, gagnons l'égalité !

**Gagner l'égalité salariale, c'est tirer les salaires
de toutes et tous vers le haut !**

Les inégalités salariales persistent. 56% des smicard.es sont des femmes. Tous secteurs confondus, les femmes touchent 25 % de moins que les hommes. C'est comme si, chaque jour, elles travaillaient sans être payées à partir de 15h40.



Alors qu'elles sont plus diplômées que les hommes, leurs carrières sont plafonnées. Concentrées dans les métiers du soin et du lien, elles sont dévalorisées financièrement et sans réelle reconnaissance de leur qualification.

En plus d'être soumises à la pénibilité au travail, elles assument très souvent les tâches domestiques à la maison. Elles vivent majoritairement des double-journées.

Les femmes ont des carrières plus courtes, du fait de la prise en charge des enfants et des personnes dépendantes : une femme sur deux réduit ou arrête complètement son activité professionnelle à l'arrivée d'un enfant. C'est le cas d'un homme sur neuf. La CGT réclame un investissement massif dans les services publics de la petite enfance et du grand âge.

Les femmes sont davantage touchées par le report de l'âge de départ à la retraite que nous avons toutes et tous ensemble combattu, et touchent des pensions 40 % inférieures à celles des hommes.

Ces inégalités se creusent encore lorsque l'on prend en compte les temps partiels, trop souvent subis par les femmes.

Un travailleur sur deux est une travailleuse, elles sont jusqu'à neuf sur dix dans de nombreux secteurs et métiers à prédominance féminine. Si les femmes s'arrêtaient de travailler, tout s'arrêterait : pas de crèches, pas d'écoles, pas d'hôpitaux, pas d'EHPAD, pas de services administratifs, pas de commerces...

Le Collectif femmes-mixité CGT 43 a souhaité mettre en lumière le quotidien professionnelle de certaines de ces femmes. Elles nous racontent leurs conditions de travail et le manque de considération en termes de salaire. **Parce que ça suffit, la CGT exige la revalorisation du SMIC, des augmentations de salaires et une réelle égalité au travail et dans la vie !**



Dominique, AESH (accompagnant d'élève en situation de handicap)

« Je fais partie des invisibles »



Mon métier ? On me voit souvent comme une simple lectrice, un haut-parleur ou un stylo alors que mon véritable rôle c'est d'assurer le bien-être des enfants en situation de handicap en milieu scolaire. Apaiser, rassurer... Aplanir les difficultés relationnelles avec les enseignant.es, les personnels, les autres élèves... Réellement favoriser l'inclusion Qui sait que le harcèlement scolaire est en grande majorité subi par des enfants porteurs de handicap invisible ? On se forme seule, on invente des outils individuels pour adapter le travail scolaire, les révisions, le passage des examens. La réforme des lycées pro oblige maintenant à bosser à l'extérieur, ça ajoute du stress, des contraintes. Je travaille même en visio-conférence ! C'est interdit.

On ne doit pas avoir de contact avec les élèves en dehors du temps scolaire. De toute façon, on transgresse tout. Avec les parents aussi. Quand certains t'attendent à la sortie avec des larmes aux bords des yeux... J'ai plus de 50 ans, j'ai beau avoir de l'expérience et de la maturité... L'engagement psychologique est fort.

Mon salaire ? 750 euros pour 24h. Et encore, c'est en incluant une indemnité de fonction gagnée par la lutte syndicale. Clairement un sous-boulot !

Gaëlle, maroquinière

« On bosse quand même dans du luxe, faudrait qu'on soit mieux payées ! »

Mon métier ? Je suis maroquinière depuis bientôt 11 ans. Je travaille chez un sous-traitant d'un des grands donneurs d'ordre du luxe. Je suis piqueuse cuir notamment pour des dragonnes et des porte-cartes. Je suis arrivée là parce qu'ils recrutaient. A l'époque, j'étais maman au foyer, je ne travaillais pas. Après une formation du Greta qui a duré 5 mois, je suis passée en atelier. Même si on fabrique des produits de très haute qualité Il y a des cadences à respecter, évidemment du chiffre, des objectifs. Sur certains postes, il peut y avoir des problèmes de carpien, d'épaule, de coude, tout ce qui est TMS en fait. Moi quand j'étais au cousu main je commençais vraiment à avoir mal aux mains. La nuit, je ne sentais plus mes bras. Je pense que je me suis arrêtée à temps.

Mon salaire ? 1569 euros pour 36h. Des collègues mamans solos ont du mal à joindre les deux bouts. Avec la CGT, on continue à se battre pour l'indexation des salaires sur le SMIC et les prix.

Cindy, aide-auxiliaire de puériculture

« Mes compétences ne sont pas reconnues, comme si c'était naturel pour une femme de s'occuper d'enfants en bas âge »



Mon métier ? Je l'aime énormément. Je l'exerce dans une crèche privée. Je regrette que les gens ne mesurent pas bien mon niveau de responsabilités. La petite enfance réclame une vigilance de tous les instants : on peut se retrouver seule avec 8 enfants qui marchent (dès 1 an pour certains) ou 5 bébés de 3 mois. Parce qu'il faut remplir, faire du chiffre. C'est légal mais question confort ou sécurité pour les enfants ou moi-même, c'est plus que limite. Je me dis toujours que je risque gros. Il faudrait embaucher plus de professionnelles parce qu'on est vite déstabilisée lorsque des collègues sont malades ou en cas d'épidémies. Une gastro, et c'est vite la catastrophe. On donne en permanence de notre personne : le port répété des petits c'est physique, on travaille dans le bruit, on absorbe les émotions des enfants... Et je ne parle même pas des plannings complexes qui compliquent l'articulation entre vie professionnelle et personnelle. Souvent, quand je rentre chez moi, je suis lessivée.

Mon salaire ? Le SMIC pour 35h c'est presque de la survie. Trois années d'école, douze ans d'expérience... Pour quelle reconnaissance ?

Nelly, aide-soignante dans un hôpital psychiatrique

« La dégradation de nos conditions de travail ont des répercussions sur la prise en charge des patients »



Mon métier ? Deux après avoir été diplômée, j'ai intégré un hôpital psychiatrique il y a 14 ans. Je travaille en tant qu'aide-soignante dans un service de remplacement interne. Cela veut dire que je change de poste en fonction des besoins des services. Je suis en poste, de matin et de soir et je travaille deux week-ends par mois.

A temps partiel, j'ai hésité à demander une augmentation de mon temps de travail. La crainte de ne pas réussir à assumer mon travail et la gestion de la vie quotidienne me freine. La double journée est une réalité que je connais. D'autre part, si je travaille plus, je devrais rechercher et surtout financer le mode de garde de mon dernier enfant, âgé de 14 mois. Je ne peux pas assurer cette dépense supplémentaire.

J'aime mon métier et je reconnais l'utilité sociale de ma fonction. Notre rôle est essentiel au fonctionnement de l'hôpital. Malgré tout, je me sens dévalorisée et délaissée. Je prends soin des autres en mettant mon corps à l'épreuve. On fonctionne en effectif réduit. On n'a plus le temps de parler avec les patients. Clairement, le soin n'est plus une priorité. Concernant mon salaire, il est sous-valorisé par rapport à ma qualification et mes responsabilités.

Mon salaire ? 972 euros à mi-temps, prime Ségur et primes de week-end incluses. Je touche cette somme avec 14 ans d'ancienneté. C'est du mépris. On s'organise avec la CGT pour la préservation de nos services.

Samira,

assistante administrative dans une entreprise de commerce

« Je dois travailler à 100 à l'heure, et je suis payée à peine au-dessus du SMIC »



Mon métier ? Après avoir multiplié les petits boulots, j'ai voulu me former pour accéder à un emploi que je pensais être plus confortable, sur le plan du salaire et des conditions de travail. J'étais sûre qu'en m'orientant vers les métiers de « bureau », je serai moins tiraillée par le travail. J'ai donc repris une formation de secrétaire assistante il y a 9 ans. Après avoir multiplié les entretiens, j'ai enfin réussi à trouver un poste dans une entreprise du commerce. J'ai vite déchanté devant la multitude des tâches qui m'ont été confiées. Je traite le courrier tout en répondant aux appels téléphoniques. Je m'occupe de la comptabilité et des relations avec les clients, avec les aléas des humeurs de chacun. Il faut faire les choses au plus vite, courir dans tous les sens. Mon rythme de travail m'épuise. Même si je sais que ma présence conditionne la bonne organisation de l'entreprise, je

ne me sens pas reconnue. Souvent, je me retrouve à devenir la « larbine », je dois nettoyer la salle de pause, préparer le café, etc. Mes collègues ne se rendent pas compte de la masse de travail que je tombe. Je souhaiterais plus de reconnaissance et c'est pas encore gagné.

Mon salaire ? 1520 euros à temps plein. Mon salaire n'est pas à la hauteur de mes responsabilités.

Le collectif femmes-mixité CGT 43 milite contre les violences sexistes et sexuelles au travail !

Le harcèlement ne doit pas être une fatalité et encore moins une souffrance qui persiste sur le terrain, la loi est de notre côté et les choses bougent. Les référents harcèlement de votre entreprise sont là (si+ de 250 salarié.es) et **le collectif femmes mixité CGT de l'Union Départementale est disponible pour vous renseigner et vous aider. Nous contacter : ud43@cgt.fr 04 71 05 51 21** N'attendez pas l'invivable sur votre lieu de travail pour agir !

La prochaine formation « Agir contre les violences sexistes et sexuelles au travail » se tiendra du 25 au 27 novembre 2024, une date à retenir.